

Arrêté du 17 Chaâbane 1441 correspondant au 12 mars 2020 modifiant l'arrêté du 16 Joumada Ethania 1439 correspondant au 4 mars 2018 fixant la composition du conseil d'orientation de l'autorité gouvernementale de certification électronique.

Par arrêté du 17 Chaâbane 1441 correspondant au 12 mars 2020, les dispositions de l'arrêté du 16 Joumada Ethania 1439 correspondant au 4 mars 2018 fixant la composition du conseil d'orientation de l'autorité gouvernementale de certification électronique, sont modifiées comme suit :

« — (sans changement)

— M. Benhamida Mouhieddine, représentant de la Présidence de la République, membre ;

— (sans changement)

— M. Boualem Hacène, représentant du ministre chargé de l'intérieur, membre ;

..... (le reste sans changement) ».

-----★-----